

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Syndicat Mixte
d'Assainissement des
Sablons (60)**
2 rue de Méru

60175 Villeneuve les Sablons

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Syndicat mixte d'assainissement des Sablons (60), L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT, 2 rue de Méru, 60175 Villeneuve les Sablons, FRANCE. E-mail : aleflohic@cc-sablons.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.cc-sablons.com>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Environnement.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

L'objet du marché est d'assurer un état des lieux détaillé ainsi qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage juridique, technique et financière pour le choix et la mise en place du (des) mode(s) de gestion du service d'assainissement collectif des eaux usées du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons (SMAS).

Caractéristiques principales

Type de marché

Services : Autres services

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Les prestations sont décomposées en 5 tranches et 4 phases

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 30 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 03 novembre 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Financement sur fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1 du Code de la commande publique.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande

publique.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions propres aux marchés de services

La prestation est réservée à une profession particulière : Non

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

2021SMAS-PI-003

Date limite d'obtention : mercredi 03 novembre 2021 - 12:00

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier 80011 Amiens Cedex 01 FRANCE. Tél. +33 322336170. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr. Fax +33 322336171. URL : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>.

Introduction des recours

- référé pré contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat,
- référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,
- recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de l'organisme,
- recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter de la date à

laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons 2 Rue de Méru , 60175 Villeneuve les Sablons, FRANCE. E-mail : aleflohic@cc-sablons.fr.
URL : <https://www.marches-securises.fr/perso/adico/>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons 2 Rue de Méru , 60175 Villeneuve les Sablons, FRANCE. E-mail : aleflohic@cc-sablons.fr.
URL : <http://www.marches-securises.fr/perso/adico/>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons 2 Rue de Méru , 60175 Villeneuve les Sablons, FRANCE. E-mail : aleflohic@cc-sablons.fr.
URL : <http://www.marches-securises.fr/perso/adico/>.

Date d'envoi du présent avis

01 octobre 2021